

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation 04-août-2014 Date de révision 04-août-2014 Numéro de révision 1

1. Identification

Nom du produit Protocol Gill EA-1 Pap Stain

Cat No. : 23-245-672

Synonymes Aucun renseignement disponible

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Pas d'information disponible Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de

données de sécurité

**Entreprise** 

Richard Allan Scientific

A Subsidiary of Thermo Fisher Scientific

4481 Campus Drive Kalamazoo, MI 49008 Tel: (800) 522-7270 Numéros de téléphone d'urgence

Chemtrec US: (800) 424-9300 Chemtrec EU: 001 (202) 483-7616

# 2. Identification des dangers

### Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Liquides inflammables Catégorie 1 Catégorie 3 Toxicité orale aiguë Toxicité cutanée aiguë Catégorie 4 Toxicité aiguë par inhalation – Vapeurs Catégorie 3 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Cancérogénicité Catégorie 1A Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 1

unique)

Organes cibles - Système nerveux central, nerf optique.

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition répétée) Catégorie 1

Organes cibles - Rein, Foie, rate, Sang.

### Éléments d'étiquetage

### Mot indicateur

Danger

### Mentions de danger

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables Toxique en cas d'ingestion Nocif par contact cutané Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux

Toxique par inhalation

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Peut provoquer le cancer

Risque avéré d'effets graves pour les organes

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Tenir au frais

### Intervention

EN CAS d'exposition : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

### Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

### Peau

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

### Ingestion

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Rincer la bouche

### Incendie

En cas d'incendie: Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

### Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

### **Autres dangers**

Poison, peut être mortel ou provoquer la cécité en cas d'ingestion. Vapeur nocive. Ne peut pas être rendu non-toxique. ATTENTION! Ce produit contient une substance chimique reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des malformations congénitales ou d'autres dommages à la reproduction.

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Ethyl alcohol	64-17-5	65-70
Methyl alcohol	67-56-1	25-30
Water	7732-18-5	1-3
Acetic acid	64-19-7	1-3
Phosphotungstic acid	12067-99-1	<1
Eosin-Y Dye	17372-87-1	<1
C.I. Acid green 3	4680-78-8	<1

### 4. Premiers secours

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un

médecin.

**Inhalation** Amener la victime à l'air libre. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Ne pas

pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; mettre en place une respiration artificielle à l'aide d'un dispositif médical de respiration. Une consultation

médicale immédiate est requise.

**Ingestion** NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

Principaux symptômes et effets Difficultés respiratoires. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des

symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des

vomissements

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

# 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents extincteurs appropriés Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Les récipients fermés

peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés L'eau peut s'avérer sans effet

Point d'éclair 12.78 °C / 55 °F

**Méthode -** Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Supérieures Aucune donnée disponible
Inférieure Aucune donnée disponible
Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible

### Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

Inflammable. Risque d'inflammation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2) Formaldéhyde

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

**NFPA** 

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques
3 4 0 N/A

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidental

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éliminer toutes les sources

d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter tout contact avec

les yeux, la peau ou les vêtements.

Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la section 12 pour d'autres informations

écologiques.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Garder dans des contenants fermés

appropriés pour élimination.

# 7. Manutention et stockage

Manutention

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Porter un équipement de protection personnelle. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**Entreposage** 

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Zone contenant des substances inflammables.

# 8. Mesures de contrôle de l'exposition / protection individuelle

# Directives relatives à l'exposition

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	
Ethyl alcohol	STEL: 1000 ppm	(Vacated) TWA: 1000 ppm (Vacated) TWA: 1900 mg/m³ TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³	
Methyl alcohol	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm Skin	(Vacated) TWA: 200 ppm (Vacated) TWA: 260 mg/m³ (Vacated) STEL: 250 ppm (Vacated) STEL: 325 mg/m³ Skin TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m³	IDLH: 6000 ppm TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m³ STEL: 250 ppm STEL: 325 mg/m³	
Acetic acid	TWA: 10 ppm STEL: 15 ppm	(Vacated) TWA: 10 ppm (Vacated) TWA: 25 mg/m³ TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m³	IDLH: 50 ppm TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m³ STEL: 15 ppm STEL: 37 mg/m³	

Composant	Quebec	Mexico OEL (TWA)	Ontario TWAEV	
Ethyl alcohol	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1000 ppm	
Methyl alcohol	TWA: 200 ppm TWA: 262 mg/m³ STEL: 250 ppm STEL: 328 mg/m³ Skin	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m³ STEL: 250 ppm STEL: 310 mg/m³	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm Skin	
Acetic acid	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	

### **Protocol Gill EA-1 Pap Stain**

TWA: 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 25 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 ppm
STEL: 15 ppm	STEL: 15 ppm	
STEL: 37 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 37 mg/m <sup>3</sup>	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: Danger immédiat pour la vie ou la santé

#### Mesures d'ordre technique

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection de la peau et du

corps

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Protection respiratoire Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire,

toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectrouge pâleOdeurd'alcool

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible pH Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullitionNon applicablePoint d'éclair12.78 °C / 55 °F

Taux d'évaporationAucun renseignement disponibleInflammabilité (solide, gaz)Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

**Supérieures** Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible Densité de vapeur Densité Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Solubilité Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponibleViscositéAucun renseignement disponible

### 10. Stabilité et réactivité

**Danger de réaction**Aucun connu suivant les informations fournies.

**Stabilité** Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Métaux, Peroxydes, Acides, Anhydrides acides, Chlorures d'acide

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2), Formaldéhyde

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Aucun dans des conditions normales de traitement. Réactions dangereuses

### 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit Catégorie 3. ATE = 50 - 300 mg/kg.

DL50 par voie orale DL50 par voie cutanée

Catégorie 4. ATE = 1000 - 2000 mg/kg.

Vapeur CL50 Renseignements sur les

composants

Catégorie 3. ATE = 2 - 10 mg/l.

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation	
Ethyl alcohol	7060 mg/kg (Rat)	N'est pas classée	20000 ppm/10H ( Rat )	
Methyl alcohol	6200 mg/kg(Rat)	15800 mg/kg(Rabbit)	64000 ppm ( Rat ) 4 h 83.2 mg/L ( Rat ) 4 h	
Acetic acid	3310 mg/kg (Rat)	1060 mg/kg (Rabbit)	11.4 mg/L (Rat) 4 h	
Phosphotungstic acid	3300 mg/kg (Rat)	N'est pas classée	N'est pas classée	

**Toxicologically Synergistic** 

**Products** 

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritant pour les yeux et la peau

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Ethyl alcohol	64-17-5	Group 1	N'est pas classée	A3	X	N'est pas classée
Methyl alcohol	ethyl alcohol 67-56-1		N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée
Water	7732-18-5	N'est pas classée				
Acetic acid	64-19-7	N'est pas classée				
Phosphotungstic acid	12067-99-1	N'est pas classée				
Eosin-Y Dye	17372-87-1	N'est pas classée				
C.I. Acid green 3	4680-78-8	N'est pas classée				

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Effets mutagènes Des effets mutagènes ont eut lieu sur des êtres humains.

Effets sur la reproduction Des effets sur la reproduction ont eut lieu sur des êtres humains.

Effets sur le développement Substances connues pour sa toxicité affectant le développement de l'homme.

Tératogénicité Des effets tératogènes ont eut lieu sur des êtres humains.

STOT - exposition unique Système nerveux central nerf optique

Rein Foie rate Sang STOT - exposition répétée

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des aigus et différés

maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets néfastes

Des effets tumorigènes ont été signalés chez des animaux expérimentaux. Consulter l'article correspondant du RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances des États-Unis) pour des renseignements complets.

# 12. Données écologiques

### Écotoxicité

.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Puce d'eau
Ethyl alcohol	EC50 (72h) = 275 mg/l (Chlorella vulgaris)	Fathead minnow (Pimephales promelas) LC50 = 14200 mg/l/96h	Photobacterium phosphoreum:EC50 = 34634 mg/L/30 min Photobacterium phosphoreum:EC50 = 35470 mg/L/5 min	EC50 = 9268 mg/L/48h EC50 = 10800 mg/L/24h
Methyl alcohol	N'est pas classée	Pimephales promelas: LC50 > 10000 mg/L 96h	J	EC50 > 10000 mg/L 24h
Acetic acid	-	Pimephales promelas: LC50 = 88 mg/L/96h Lepomis macrochirus: LC50 = 75 mg/L/96h	phosphoreum: EC50 = 8.8	EC50 = 95 mg/L/24h

Persistance et dégradabilité Bioaccumulation Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible.

Mobilité Soluble dans l'eau.

Composant	log Pow
Ethyl alcohol	-0.32
Methyl alcohol	-0.74
Acetic acid	-0.2

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P
Methyl alcohol - 67-56-1	U154	-

# 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1170

Nom officiel d'expédition ETHANOL SOLUTION

Classe de danger 3 Groupe d'emballage II

TMD No ONU UN1170

Nom officiel d'expédition ETHANOL SOLUTION

Classe de danger 3
Groupe d'emballage ||

IATA

No ONU UN1170

Nom officiel d'expédition ETHANOL SOLUTION

Classe de danger 3 Groupe d'emballage II

IMDG/IMO

No ONU UN1170

Nom officiel d'expédition ETHANOL SOLUTION

Classe de danger 3 Groupe d'emballage II

# 15. Informations sur le réglementation

#### Inventaires internationaux

Composant	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	NLP	PICCS	ENCS	AICS	IECSC	KECL
Ethyl alcohol	Х	Χ	-	200-578-6	-		Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
Methyl alcohol	Х	Χ	-	200-659-6	-		Х	Χ	Χ	Х	Χ
Water	Х	Χ	-	231-791-2	-		Х	-	Χ	Х	Χ
Acetic acid	Х	Χ	-	200-580-7	-		Χ	Χ	Χ	Х	Χ
Phosphotungstic acid	Х	Χ	-	235-087-6	-		Χ	Χ	Χ	-	Х
Eosin-Y Dye	Х	Χ	-	241-409-6	-		Χ	Χ	Х	Χ	X
C.I. Acid green 3	Х	Χ	-	225-132-8	-		-	Χ	Х	-	Χ

#### Légende:

X - Inscrit

- E Indicates a substance that is the subject of a Section 5(e) Consent order under TSCA.
- F Indicates a substance that is the subject of a Section 5(f) Rule under TSCA.
- N Indicates a polymeric substance containing no free-radical initiator in its inventory name but is considered to cover the designated polymer made with any free-radical initiator regardless of the amount used.
- P Indicates a commenced PMN substance
- R Indicates a substance that is the subject of a Section 6 risk management rule under TSCA.
- S Indicates a substance that is identified in a proposed or final Significant New Use Rule
- T Indicates a substance that is the subject of a Section 4 test rule under TSCA.
- XU Indicates a substance exempt from reporting under the Inventory Update Rule, i.e. Partial Updating of the TSCA Inventory Data Base Production and Site Reports (40 CFR 710(B).
- Y1 Indicates an exempt polymer that has a number-average molecular weight of 1,000 or greater.
- Y2 Indicates an exempt polymer that is a polyester and is made only from reactants included in a specified list of low concern reactants that comprises one of the eligibility criteria for the exemption rule.

#### Réglementations fédérales des Etats-Unis

TSCA 12(b)

Non applicable

#### **SARA 313**

Composant	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Methyl alcohol	67-56-1	25-30	1.0
C.I. Acid green 3	4680-78-8	<1	1.0

#### Classification de danger SARA 311/312

Danger aigu pour la santéOuiDanger chronique pour la santéOuiRisque d'incendieOuiRisque d'échappement soudain de la pressionNonDanger de réactionNon

### Loi sur la protection de l'eau (Clean

Water Act)

Composant	CWA - Substances dangereuses	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires
Acetic acid	X	5000 lb	-	-

Loi sur la qualité de l'air

Composant	Données du HAPS	Classe 1 Agents d'appauvrissement de l'ozone	Classe 2 Agents d'appauvrissement de l'ozone
Methyl alcohol	X		-

**OSHA** Sécurité et administration de la santé au travail Non applicable

#### **CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Composant	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA EHS RQs	
Methyl alcohol	5000 lb	-	
Acetic acid	5000 lb	-	

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 : Selon la Proposition 65, l'alcool éthylique est considéré comme un danger pour le développement uniquement lorsqu'il est ingéré comme une boisson alcoolisée

Composant	No. CAS	Prop. 65 de la Californie	Prop 65 NSRL	Catégorie	
Ethyl alcohol	64-17-5	Development (alcoholic	-	Developmental	
		beverages only)		Carcinogen	
Methyl alcohol	67-56-1	Developmental	-	Developmental	

État-RTK

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Ethyl alcohol	X	X	X	X	X
Methyl alcohol	X	X	X	Х	Х
Water	-	-	X	-	-
Acetic acid	X	X	X	-	X
C.I. Acid green 3	X	X	X	-	-

### **U.S. Department of Transportation**

Quantité à signaler (RQ): Y
Polluant marin du DOT N
DOT Severe Marine Pollutant N

### Department of Homeland Security des États-Unis

Ce produit ne contient aucun produit chimique DHS.

Autres réglementations

internationales

Mexique - Classe Aucun renseignement disponible

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT B2 Liquide inflammable

D2A Matériaux très toxiques D1A Matériaux très toxiques



# 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Richard Allan Scientific

A Subsidiary of Thermo Fisher Scientific

Tel: (800) 522-7270

 Date de préparation
 04-août-2014

 Date de révision
 04-août-2014

 Date d'impression
 04-août-2014

**Sommaire** Ce document a été mis à jour pour se conformer au standard US OSHA Hazcom 2012

remplaçant la législation en vigueur en vertu de la norme 29 CFR 1910.1200 afin de s'aligner sur le système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques (SGH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient avoir valeur de garantie ou d'assurance-qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être invalides si la substance est employée en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de FDS